PROVINCE DE QUÉBEC **RÈGLEMENT N° 04-23**
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION

RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 687 480 $ CONCERNANT LA RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE PP-3

AVIS DE MOTION : 13 mars 2023
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT : 13 mars 2023
ADOPTION : 30 mars 2023

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Laurier-Station
une ville à la campagne

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 04-23

RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 687 480 $ CONCERNANT LA RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE PP-3

ATTENDU QUE la Municipalité de Laurier-Station a mandaté « *Tetra Tech Qi inc.* » pour la réalisation d'une étude préliminaire, la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux de travaux de réfection du poste de pompage PP-3, tel qu'il appert à la résolution 056-22 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a inscrit le projet de réfection du poste de pompage PP-3 dans sa programmation no.2 amendée du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* ;

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie d'une aide financière d'un montant de 1 570 776 $ dans le cadre *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* ;

ATTENDU QUE les travaux prévus dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* doivent être complétés avant le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt de 687 480 $ pour la réfection du poste de pompage PP3 ;

ATTENDU QU'un avis de motion ait été régulièrement donné et qu'un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 13 mars 2023 ;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ledit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, appuyé par monsieur le conseiller William Arsenault, et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et que le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 : La municipalité de Laurier-Station procèdera à des travaux du poste de pompage PP-3, situé sur la rue Laroche, à Laurier-Station. Ceci nécessitera un investissement total de 687 480 $, tel qu'il appert aux estimations préparées par monsieur Nicolas Guilbault, ingénieur, de la firme « *Tetra Tech Qi inc.* » en date du 16 janvier 2023, incluant les frais, les taxes nettes, les contingences et les imprévus. L'estimation étant jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

ARTICLE 2 : La municipalité de Laurier-Station est donc autorisée à dépenser une somme n'excédant pas 687 480 $ (incluant les taxes nettes et autres frais) pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, la municipalité est par les présentes autorisée à emprunter une somme n'excédant pas 687 480 $ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 4 : S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, la municipalité est autorisée à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5 : Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

ARTICLE 6 : Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en provenance du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* d'un montant de 445 540 $. La programmation no.2 amendée du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023* adoptée par le conseil étant jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « B ».

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Les revenus provenant des ventes de terrains seront également affectés au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette.

ARTICLE 7 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Laurier-Station,
M.R.C. de Lotbinière, ce 30e jour de mars 2023

Mme Huguette Charest
Mairesse

M. Stéphane Dion
Directeur général et greffier-trésorier

Annexe « A »

Estimation des coûts

TETRA TECH

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Nom du projet
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION **Réfection du poste de pompage PP-3** **Rue Laroche**

Numéro du projet	
TETRA TECH :	47362TT
révision	**date**
Rev.1	
16 janvier 2023	10 janvier 2023

P:\47362TT\DOC-PROJ\60\60ES\40%-Rev 1 -janvier 2023\[47362TT_est_prel_2023-01-16.xls]résumé

RÉSUMÉ DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE

Partie	Description	Total
1.	ÉGOUT ET VOIRIE	144 490.00 $
2.	POSTE DE POMPAGE	330 000.00 $
	SOUS-TOTAL :	474 490.00 $
	IMPRÉVUS (± 15%) :	71 170.00 $
	TAXES NON RÉCUPÉRABLES (± 4.988 %)	27 220.00 $
	FRAIS CONNEXES (± 20%) :	114 600.00 $
	TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE :	**687 480.00 $**
	REMARQUES : **- Le coût de cette estimation est basé sur l'hypothèse que le matériel d'excavation est réutilisable et non contaminé (hydrocarbure) et que les travaux seront réalisés en 2023.** **- Le coût exclut les travaux de raccordement électrique d'Hydro-Québec.**	

Préparée par : _____
Nicolas Guilbault, ing.

Préparée par : _____
Jean-François Rioux, ing.

JFR/NG/lb

Nom du projet
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION **Réfection du poste de pompage PP-3** **Rue Laroche**

Numéro du projet	
TETRA TECH :	47362TT
révision	**date**
	10 janvier 2023

Partie	1. - ÉGOUT ET VOIRIE

P:\47362TT\DOC-PROJ\60\60ES\40%-Rev 1 -janvier 2023\[47362TT_est_prel_2023-01-16.xls]1.

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	**Total**
1.	**ÉGOUT ET VOIRIE**				
1.1	Organisation du chantier et signalisation		forf.		60 000.00 $
1.2	Puits d'exploration	1	unité	600.00 $	600.00 $
1.3	Excavation de 1re classe		forf.		5 000.00 $
1.4	Conduite à enlever (diamètre et matériaux variés incluant les éléments raccordés)	25	m lin.	3.00 $	75.00 $
1.5	Conduite d'égout sanitaire (incluant l'excavation, le remblayage, l'inspection télévisée et les tests) de :				
	- 250 mm Ø	30	m lin.	450.00 $	13 500.00 $
1.6	Conduite de refoulement :				
	- 100 mm Ø	20	m lin.	400.00 $	8 000.00 $
1.7	Regard d'égout sanitaire spécial préfabriqué avec base de 1 200 mm Ø incluant clapet inversé avec déflecteur intégré (S3)	1	unité	15 000.00 $	15 000.00 $
1.8	Regard d'égout sanitaire spécial préfabriqué avec base de 1 200 mm Ø incluant puise de 1 000 mm et déflecteur (S1)	1	unité	10 000.00 $	10 000.00 $
1.09	Raccordement de conduite projetée au réseau existant :				
	Sanitaire :				
	- 250 mm Ø à 250 mm Ø	1	unité	3 000.00 $	3 000.00 $
	- 250 mm Ø à regard	1	unité	3 000.00 $	3 000.00 $
	Refoulement :				
	-100 mm Ø à 100 mm Ø	1	unité	3 000.00 $	3 000.00 $
1.10	Pierre concassée 20 mm nette enrobée d'une membrane géotextile en remplacement du CG-14 sous les conduites	10	m^3	50.00 $	500.00 $

Nom du projet	Numéro du projet	
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION **Réfection du poste de pompage PP-3** **Rue Laroche**	TETRA TECH : 47362TT	
	révision	**date**
		10 janvier 2023

Partie **1. - ÉGOUT ET VOIRIE**

P:\47362TT\DOC-PROJ\60\60ES\40%-Rev 1 -janvier 2023\[47362TT_est_prel_2023-01-16.xls]1.

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	**Total**
1.11	Isolation thermique (quantité provisoire) :				
	- Type 1 (feuille HI-60 50 mm) (provisionnelle)	20	m lin.	50.00 $	1 000.00 $
	- Type 2 (feuille HI-60 50 mm) (provisionnelle)	10	m lin.	75.00 $	750.00 $
	- Type 3 (feuille HI-60 50 mm) (provisionnelle)	10	m lin.	100.00 $	1 000.00 $
1.12	Poteau de protection	2	unité	1 000.00 $	2 000.00 $
1.13	Voirie :				
	- Enlèvement du pavage existant (incluant trait de scie)	80	m^2	20.00 $	1 600.00 $
	- Déblai	96	m^3	35.00 $	3 360.00 $
	Rue Laroche sous le pavage :				
	- Granulats MG 112 (300 mm d'épaisseur)		m^3	75.00 $	0.00 $
	- Granulats MG 56 (225 mm d'épaisseur)		m^3	95.00 $	0.00 $
	- Granulats MG 20 (150 mm d'épaisseur)		m^3	95.00 $	0.00 $
	- Enrobés bitumineux ESG-14 (75 mm d'épaisseur)		t mét.	700.00 $	0.00 $
	Rue Laroche en gravier :				
	- Granulats MG 112 (300 mm d'épaisseur)		m^3	75.00 $	0.00 $
	- Granulats MG 20 (300 mm d'épaisseur)	80	m^3	95.00 $	7 600.00 $
1.14	Réparation des arrières :				
	- Gazon en plaques, incluant 100 mm de terre végétale	20	m^2	20.00 $	400.00 $
	- Granulats MG 20 pour entrée d'auto (150 mm d'épaisseur)	10	m^2	10.00 $	100.00 $
	- Ensemmencement hydraulique (incluant 100 mm de terre végétale)	500	m^2	10.00 $	5 000.00 $
	Total 1. - Égout et voirie				**144 490.00 $**

Nom du projet	Numéro du projet	
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION **Réfection du poste de pompage PP-3** **Rue Laroche**	TETRA TECH : 47362TT	
	révision	**date**
		10 janvier 2023

Partie	2. - POSTE DE POMPAGE

P:\47362TT\DOC-PROJ\60\60ES\40%-Rev 1 -janvier 2023\[47362TT_est_prel_2023-01-16.xls]2.

Item No	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	**Total**
2.	**POSTE DE POMPAGE**				
2.1	Excavation et remblayage (incluant poste de pompage, conduits électriques et base du cabinet)		forf.		20 000.00 $
2.2	Excavation de 1re classe		forf.		5 000.00 $
2.3	Chambre préfabriquée en béton armé et ouvrages connexes		forf.		65 000.00 $
2.4	Base de béton pour cabinet électrique		forf.		10 000.00 $
2.5	Mécanique de procédé :				
	- Mécanique (incluant pompes, tuyauterie, purgeur d'air, instrumentation, robinets, clapets, etc.)		forf.		105 000.00 $
	- Automatisation (incluant panneau de contrôle, EFV, UPS, raccordements, etc.)		forf.		35 000.00 $
2.6	Métaux ouvrés		forf.		35 000.00 $
2.7	Électricité et raccordements		forf.		55 000.00 $
	Total 2. - Poste de pompage				**330 000.00 $**

Annexe « B »

Programmation no.2 amendée du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023

Bilan

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2019-2023

Population selon le décret de la population pour l'année 2019	2 602
Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme	650 500 $
Contribution gouvernementale (montant visée par la programmation de travaux)	1 570 776 $
Total des investissements à réaliser	2 221 276 $

Investissements prioritaires

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	0 $	0 $
2022-2023	69 598 $	13 762 $	83 360 $
2023-2024	362 180 $	0 $	362 180 $
Total	**431 778 $**	**13 762 $**	**445 540 $**

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	19 821 $	19 821 $
2022-2023	77 184 $	25 330 $	102 514 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	**77 184 $**	**45 151 $**	**122 335 $**

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	0 $	0 $
2022-2023	0 $	0 $	0 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales
Sommaire des coûts des travaux du MAMH

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	2 625 $	2 625 $
2022-2023	135 997 $	1 378 $	137 375 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	**135 997 $**	**4 003 $**	**140 000 $**

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	0 $	0 $
2022-2023	0 $	0 $	0 $
2023-2024	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2019-2020	0 $	0 $	0 $
2020-2021	0 $	0 $	0 $
2021-2022	0 $	22 446 $	22 446 $
2022-2023	282 779 $	40 470 $	323 249 $
2023-2024	362 180 $	0 $	362 180 $
Total	**644 959 $**	**62 916 $**	**707 875 $**

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés	707 875 $
Montant de la contribution gouvernementale	1 570 776 $
Surplus/Déficits	(862 901 $)

Municipalité (code géographique) : Laurier-Station (33060)
Programme : TECQ 2019-2023

État du dossier : Transmis

N° de dossier : 1133060
N° de version : 2
Date de transmission : 2022-11-18

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
102	Station de pompage	rue Laroche	0 $	0 $	0 $	83 360 $	362 180 $		**445 540 $**	Réaménagement complet de la station de pompage qui est présentement sous la chaussé donc inaccessible. La station de pompage sera hors chaussée ainsi nous prévoyons changer tout l'équipement et augmenter la force des pompes.
		Sous-totaux par type								
		Collecte et interception des eaux usées et pluviales	0 $	0 $	0 $	83 360 $	362 180 $		**445 540 $**	
		Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**83 360 $**	**362 180 $**		**445 540 $**	

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
201	Plan d'intervention	Ensemble du réseau d'aqueduc et d'égout de Laurier-Station	0 $	0 $	19 821 $	102 514 $	0 $		**122 335 $**	
		Sous-totaux par type								
		Amélioration des connaissances de l'état des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	0 $	19 821 $	102 514 $	0 $		**122 335 $**	
		Total	**0 $**	**0 $**	**19 821 $**	**102 514 $**	**0 $**		**122 335 $**	

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Il n'y a pas de projet pour la priorité 3

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMH)

N°	Titre	Localisation	Coûts des travaux							Commentaire
			2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024		Total	
401	*Rénovation des vestiaires du centre de conditionnement physique	Centre récréatif	0 $	0 $	2 625 $	137 375 $	0 $		**140 000 $**	
		Sous-totaux par type								
		Infrastructures sportives / récréatives	0 $	0 $	2 625 $	137 375 $	0 $		**140 000 $**	
Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne « titre », le travail utilise alors l'enveloppe de 20%		**Total**	**0 $**	**0 $**	**2 625 $**	**137 375 $**	**0 $**		**140 000 $**	

Priorité 4 – Voirie locale (MTQ)

Il n'y a pas de projet pour la priorité 4 - MTQ